CREN
Poitou-Charentes

Observatoires photographiques du paysage

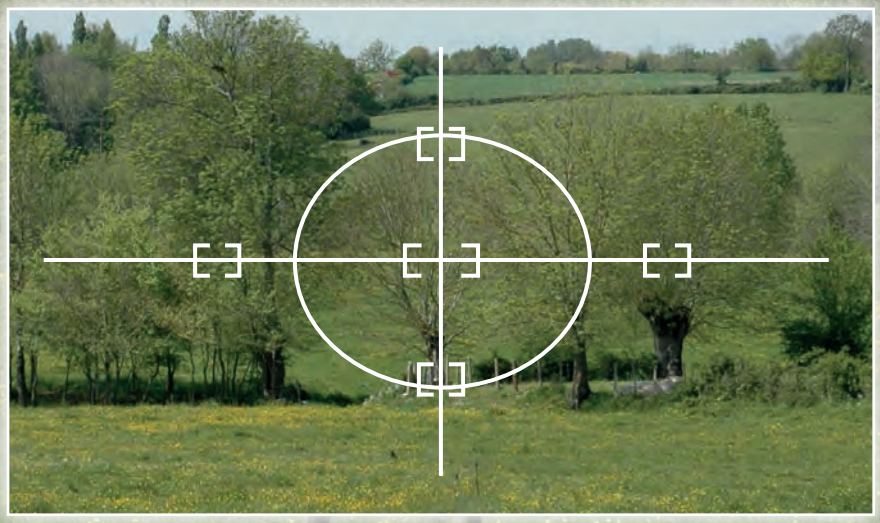

en Poitou-Charentes

État

En Poitou-Charentes, l'État s'est engagé parmi les premiers, dès la fin des années 1990, dans l'élaboration d'un atlas des paysages régionaux dont la réalisation a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes. Les acteurs locaux ont donc à leur disposition depuis plus de vingt ans, un inventaire des paysages de Poitou-Charentes, identifiant et caractérisant quatre-vingts entités paysagères.

Dans le prolongement de cet atlas, le Conservatoire a souhaité, avec le soutien de la Région et de l'État, au travers de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, éditer un livret sur des observatoires photographiques mis en place sur certains paysages picto-charentais.

Dans l'esprit de la Convention européenne du paysage, dite « Convention de Florence », entrée en vigueur dans notre pays le 1er juillet 2006, cet ouvrage est une pierre de plus à l'édifice régional des politiques du paysage. Il participe à diffuser plus largement la connaissance paysagère régionale, en sensibilisant le lecteur de manière concrète et pratique aux changements qui s'opèrent au sein des paysages.

Le paysage est de plus en plus souvent reconnu comme un élément important du bien-être individuel et social. Sa connaissance, sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités. Puisse cet ouvrage contribuer à cette prise de conscience.

Christiane Barret
Préfète de la Région Poitou-Charentes
Préfète de la Vienne

Région

Le Paysage, patrimoine commun

Les paysages de Poitou-Charentes constituent un atout majeur pour notre Région et son attractivité. La vision esthétique des paysages traversés ou perçus et les ambiances ressenties rythment notre quotidien et contribuent à notre qualité de vie. Les paysages évoluent au fil du temps, des saisons et de l'action humaine qui les façonne, les entretient.

Dans le cadre de sa politique d'excellence environnementale, la Région préserve le patrimoine paysager et naturel en soutenant des programmes de plantations d'arbres et de haies, des projets de restauration de milieux identitaires (vergers, mares, rivières), en protégeant la biodiversité avec tous les acteurs et les habitants. Financé par la Région, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels participe à cet élan par une gestion exemplaire de sites naturels.

Les observatoires photographiques du Paysage, développés en région, sont de véritables outils d'analyse et d'aide à la décision pour les élus, les agriculteurs, les gestionnaires d'espaces publics et privés. Notre Paysage est un bien commun, un patrimoine que nous devons transmettre aux générations futures et qui mérite un regard mêlant culture, nature et histoire des lieux.

Je souhaite que ce livret puisse enrichir la réflexion des acteurs concernés pour préserver la qualité des paysages de nos territoires.

Jean-François Macaire
Président de la Région Poitou-Charentes

Sommaire

Portrait du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels *p. 4*

Les paysages régionaux à la loupe *p. 5*

Regards sur l'observation photographique de paysage *p. 6*

Observatoires photographiques du paysage (OPP) sur les sites CREN *p. 7*

Un paysage entretenu *p. 8*

Ces « petits riens » qui font le paysage *p. 10*

Agriculture et paysages *p. 12*

Préservation du patrimoine paysager *p. 14*

Nécessité d'intégration des infrastructures de transport dans les paysages *p. 16*

Sauvegarde de la biodiversité et évolution des paysages *p. 18*

Amélioration du cadre de vie à travers le projet de territoire *p. 20*

Méthode des OPP *p. 22*

Portrait du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels

Le Conservatoire

Depuis 1993, l'association loi 1901 a pour objet « la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Poitou-Charentes qui représentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquable et de tous sites à valeur écologique potentielle ». Le Conservatoire est impliqué dans la gestion de plus de 9 669 hectares dont 1 245 hectares en propriété*.

Concertation avec les acteurs locaux

Le Conservatoire agit dans un esprit de concertation et de rigueur scientifique. Il intervient directement par l'acquisition, la maîtrise d'usage, l'aménagement et la gestion des milieux d'intérêt patrimonial, mais également en assistant les porteurs de projet souhaitant valoriser leurs espaces et leurs paysages les plus remarquables.

Lieu d'expertise

Un Conseil scientifique et technique (CST) de 29 personnes, spécialistes des sciences de la vie et des techniques de gestion des milieux naturels, est consulté sur les dossiers d'intervention et de gestion des sites.

Réseau national

Le Conservatoire est membre du réseau des 29 Conservatoires d'espaces naturels, fédérés au sein de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels de France.

L'antenne paysage

La connaissance des paysages régionaux

L'antenne paysage a pour mission l'inventaire permanent des paysages régionaux, c'est-à-dire, l'enrichissement et la diffusion de l'Atlas des paysages sur la base du premier Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes, CREN-PC 1999. Ainsi, chaque année depuis 2005 et grâce au soutien de la Région Poitou-Charentes, nous installons et pilotons des ateliers d'étudiants des Écoles Nationales Supérieures du Paysage, sur des secteurs à forts enjeux paysagers (avec le soutien de conseils généraux, Pays, communautés d'agglomération, communes en fonction des ateliers).

Conseil et assistance technique paysage

L'antenne paysage propose également son appui technique aux Pays dans la mise en œuvre et la conduite des plans ou chartes de paysage et aux porteurs de projets de paysage ou de plantations (collectivités, particuliers) dans le cadre de leur réponse à appels à projet de paysage / plantations de la Région Poitou-Charentes.

Sites du CREN-PC

Conscient de l'intérêt de prendre en compte le paysage sur ses sites, l'antenne se voit confier :

- le diagnostic paysager initial avec prise en compte des pratiques agro-sylvo-pastorales locales, de l'évaluation des atouts, faiblesses, enjeux paysagers des sites,
- la participation aux choix d'aménagements et d'équipements au regard des caractéristiques paysagères locales (projets de plantations, sentier de découverte...),
- l'implantation, suivi et exploitation d'observatoires photographiques du paysage ; valorisation de l'outil,
- la valorisation des espaces naturels gérés et mise en évidence de leur contribution à la diversité paysagère régionale (approche à des échelles multiples (du schéma régional de cohérence écologique au cadre de vie du quotidien), le paysage comme base d'une connaissance collective et partagée de l'espace, propice à l'émergence d'un projet durable, prise en compte des acteurs et des usages locaux, soit une attention à la dimension humaine de la TVB**...).

Le CREN-PC agit avec les soutiens de

* *au 01/01/2014*
** *Trame Verte et Bleue*

Les paysages régionaux à la loupe

Petite histoire de la connaissance des paysages régionaux

Il s'est passé peu de temps entre la publication d'une *Méthode pour des Atlas de paysages – identification et qualification* (Yves Luginbühl, 1994), et l'engagement du premier inventaire des paysages en Poitou-Charentes en 1997. Attentifs à la qualité de leurs paysages et soucieux des évolutions de certains d'entre eux, les acteurs de l'aménagement du territoire et de la préservation de l'environnement en région se sont mobilisés très tôt afin que cette démarche nouvelle -et ciblant les paysages en tant que tels- soit engagée. L'identification des paysages régionaux avait alors un objectif de connaissance et de reconnaissance partagée par les acteurs publics. Dans le même temps, les outils de mise à disposition de l'information étaient en pleine mutation avec les disques compacts (CD) puis l'Internet. Grâce à l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE) l'inventaire, sous maîtrise d'ouvrage du CREN n'était pas terminé que sa « mise en ligne » fut engagée.

Une diffusion de la connaissance des paysages régionaux s'est ainsi développée, amenant de nombreux acteurs publics ou privés de l'aménagement, du tourisme, du patrimoine, ou de l'environnement à s'appuyer sur la cartographie régionale des paysages comme socle de communications thématiques.

Avec le développement de la demande de contenus plus synthétiques et pédagogiques, le CREN a poursuivi un travail d'approfondissement et de caractérisation des paysages : des planches illustrées de chaque entité paysagère de la région ont été produites et mises en ligne en 2009.

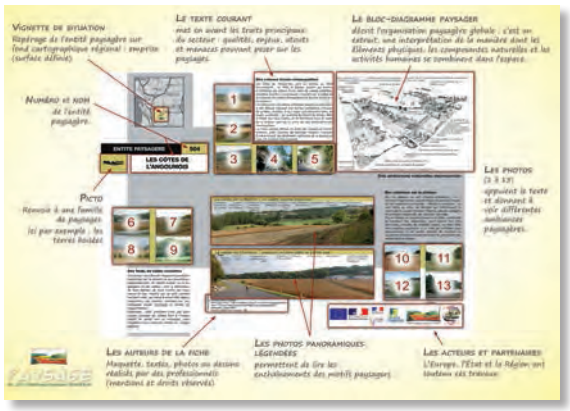

Informer un large public

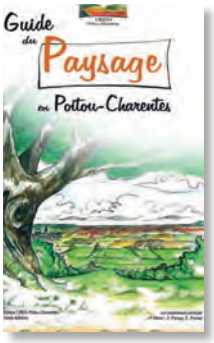

Le paysage est l'affaire de tous et le désir de paysages de qualité croît à mesure que d'autres se dégradent ; c'est la raison pour laquelle la diversité et la richesse actuelles doivent être mises en lumière auprès du grand public. Le Guide du paysage en Poitou-Charentes a été imaginé dans cette optique. L'exposition itinérante sur les paysages régionaux, réalisée en juin 2012 reprend les éléments fondateurs de l'Atlas des paysages, et circule notamment dans un grand nombre d'établissements d'enseignement secondaire et autres lieux publics.

Regards sur l'observation photographique de paysage

Observatoire photographique LGV

« Si l'histoire du paysage nous apprend que les formes paysagères sont en permanente évolution, il n'est pas si courant de pouvoir saisir ces transformations sur le vif. L'inquiétude manifestée par les habitants du Pays ruffecois traversé du nord au sud, sur environ 50 km, par la LGV Paris-Bordeaux en cours de réalisation ainsi que l'intérêt ***scientifique d'une observation fine de son impact sur le paysage ont déterminé les élus*** *du Pays à garder la mémoire de l'état initial, d'une part et à se donner les moyens d'évaluer les transformations induites par le passage de la ligne, d'autre part. La méthode* ***de l'observatoire photographique des paysages définie par le ministère de l'environnement*** *a été retenue car elle repose sur la comparaison de prises de vues faites à hauteur d'œil et espacées dans le temps depuis le même point, accompagnées d'un protocole garantissant que pour chaque point, les vues ont des caractéristiques techniques identiques. L'observatoire est réalisé en partenariat avec le service de l'inventaire de la* ***Région Poitou-Charentes. Trois stades significatifs ont été choisis : paysage avant travaux, paysage en fin de chantier et évolution du paysage deux ans plus tard, chaque*** *étape comprenant une campagne d'hiver et une d'été. Le nombre de points de prise de vue étant limité à 31 pour des raisons de budget, le choix de situations paysagères différentes a été retenu. On peut déjà regretter qu'il n'ait pas été possible d'envisager* ***une série de vues dix ou quinze ans après la fin du chantier, ce qui permettrait d'appré****hender plus justement les évolutions dans le temps long du paysage. »*

Isabelle Auricoste-Tonka
Paysagiste, Présidente du Syndicat de Pays du Ruffecois

Photographier, c'est cligner et s'éblouir d'un instant fulgurant. Observer en revanche, c'est étirer le temps pour tenter de comprendre, immobile, aux premières loges. Mettre en place un observatoire photographique du paysage, c'est confronter regards et rythmes décalés, s'emparer de l'un pour enrichir l'autre, permettre que des visions poétiques se superposent à des intuitions politiques.

Mais avant toute chose, il faut fonder « l'état zéro » de l'observatoire, en réalisant les vues premières de futures séries photographiques, envisager à la fois, ici et là-bas, maintenant et demain. Le photographe mise et parie sur l'avenir, se sent libre de se mouvoir, de se placer où bon lui semble. Et pourtant, il a la lourde charge de trouver les lieux justes, après, il sera sans doute trop tard.

Reconduire les images existantes consiste en une toute autre mission. Il n'y a plus à proprement parler de choix stratégiques, mais il s'agira toutefois, de retrouver ce fameux point « P », unique Point de vue choisi par le premier photographe pour poser son regard. C'est le chevauchement des pas, la coïncidence des regards, le frisson du déjà vu et la surprise de ce qu'il reste à voir, un jour, un an, un siècle plus tard.

Florence Morisot
Paysagiste et photographe, Atelier Cythère

Observatoires photographiques du paysage (OPP) sur les sites CREN

Dès 1997, le Conservatoire a établi son propre protocole à partir de la démarche nationale, en adaptant ses exigences aux problématiques spécifiques de protection et de gestion des espaces naturels.

Aujourd'hui, 41 sites d'intérêts majeurs et gérés par le CREN-PC bénéficient de cet outil constituant plus de 450 points d'observation révélateurs du patrimoine naturel du Poitou-Charentes. Au-delà de leurs valeurs écologiques, ces sites témoignent de la richesse et de la diversité des paysages régionaux.

Les objectifs de nos observatoires photographiques sont à la fois d'ordre technique et paysager, à savoir :

- le suivi esthétique et paysager du site et de ses abords (ambiances paysagères, aménagement d'un sentier, mise en culture d'une parcelle proche du site...),
- l'observation de l'impact paysager de la gestion sur le site (curage de fossé, creusement de mare, débardage d'arbres, restauration de prairie...),
- l'observation de l'évolution naturelle du site (dynamique de boisements, évolution saisonnière...),
- la réalisation d'un fonds photographique régional dédié aux espaces naturels.

À l'heure de la mise en place de la Trame Verte et Bleue sur les territoires, les observatoires photographiques du paysage offrent des perspectives intéressantes : complémentarité de la représentation cartographique, témoignages et retours d'expériences de gestionnaire d'espaces naturels et enfin, suivi des actions « TVB » et de leurs impacts dans le temps.

Sites équipés

Deux-Sèvres
(soit 129 vues)

1 Marais de Clussais La Pommeraie
2 Côte-Belet / Champs Pourris
3 Carrières de Loubeau
4 Communaux de l'Hôpiteau
5 Marais de Saint-Georges de Rex - Amuré
6 Tourbière du Bourdet - Amuré
7 Coteaux d'Availles-Thouarsais
8 Prairies de Lezay
9 Pierre Levée
10 Plaine et marais de Sainte-Soline

Vienne
(soit 115 vues)

1 Terrain militaire de Montmorillon
2 Granit de Ligugé - Iles de Pont
3 Falunières de Moulin Pochas
4 Carrières et coteaux d'Ensoulesse
5 Landes Pelouses Lussac et Sillars
6 Landes de Sainte-Marie
7 Coteau de Beau Peu
8 Marais des Ragouillis
9 Vallées sèches de Buxerolles
10 Marais de Chaunay

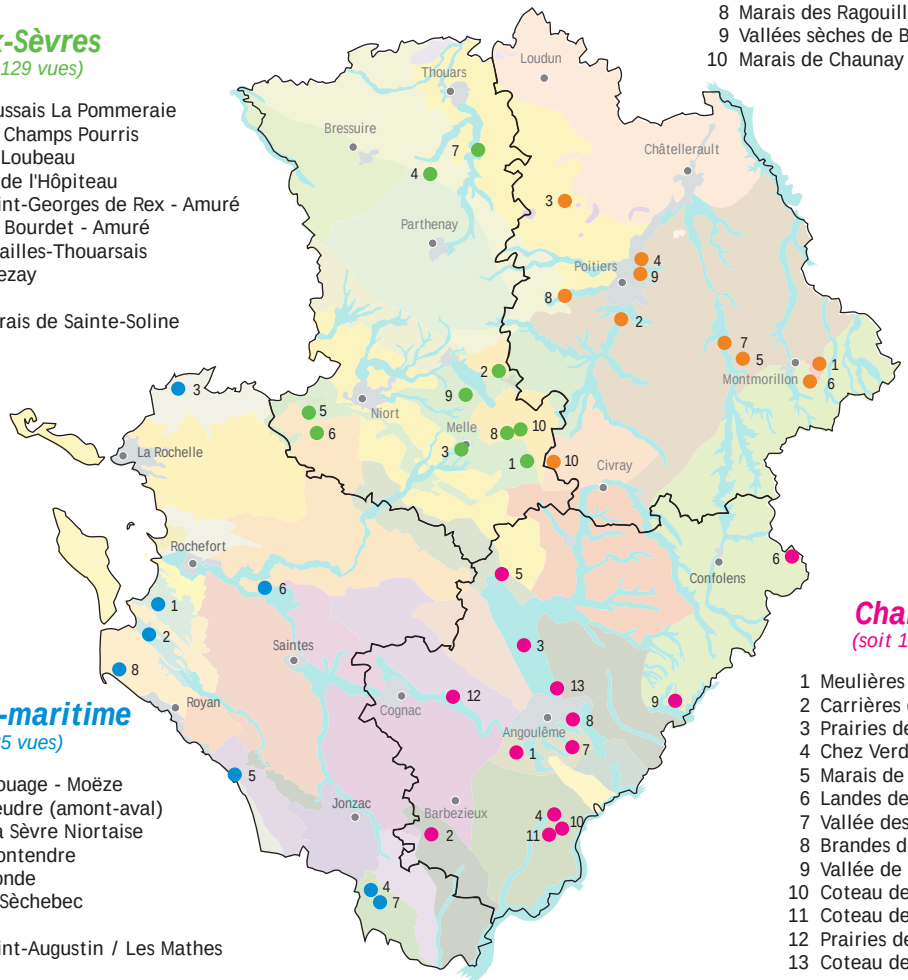

Charente-maritime
(soit 85 vues)

1 Marais de Brouage - Moëze
2 Marais de Seudre (amont-aval)
3 Boucles de la Sèvre Niortaise
4 Landes de Montendre
5 Rives de Gironde
6 Chaumes de Sèchebec
7 Calcia
8 Marais de Saint-Augustin / Les Mathes

Charente
(soit 127 vues)

1 Meulières de Claix
2 Carrières de Touvérac
3 Prairies de Vouharte
4 Chez Verdu
5 Marais de St. Fraigne
6 Landes de la Borderie
7 Vallée des Eaux Claires
8 Brandes de Soyaux
9 Vallée de la Renaudie
10 Coteau de la Rivière
11 Coteau de Maumont
12 Prairies de Champ Buzin
13 Coteau de Font Martin

*OPP : Observatoires Photographiques du Paysage

Un paysage entretenu

La vallée de la Renaudie

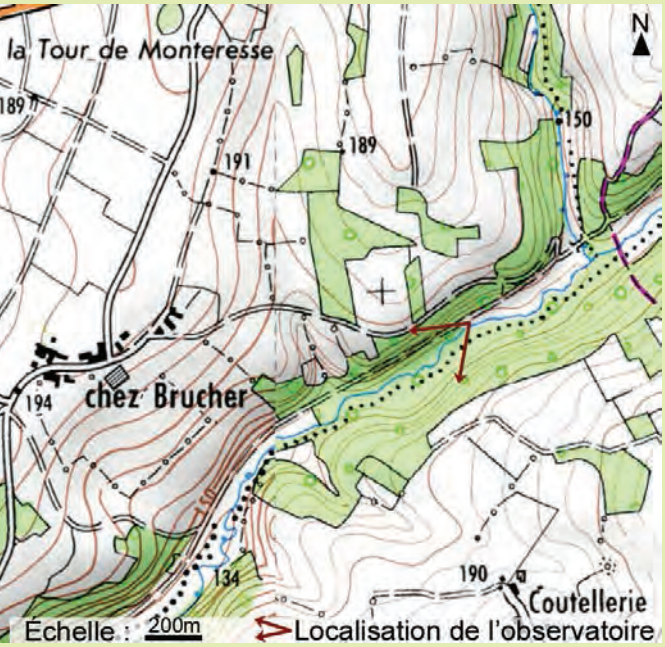

Source : CREN Poitou-Charentes, Scan 25 (IGN)

Dans l'Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes, la vallée de la Renaudie est rattachée à l'entité paysagère de la vallée de la Tardoire (entité 713) marquant la transition entre les entités paysagères des Terres Froides (socle granitique) et celle du Pays du karst (socle sédimentaire).

Petit affluent de la Tardoire, le ruisseau de la Renaudie coule dans une vallée étroite et encaissée proche des ambiances du Périgord voisin.

Contexte de l'intervention du CREN

Grande variété de milieux naturels en mosaïque (aulnaie-frênaie, prairies mésophiles...), favorable à la présence de très nombreuses espèces d'oiseaux, de chauves-souris, de batraciens.

Objectif(s) de la vue / problématique

Suivi paysager et phytosociologique d'une parcelle en fond de vallée avec anticipation des travaux de gestion.

« La Renaudie est une petite vallée étroite et encaissée. Bien que fortement boisée, elle présente une succession de petits espaces ouverts jouant un rôle déterminant tant sur les plans écologiques que paysagers. Une adaptation à la parcelle des modalités et périodes de broyage ou de fauche, permet de restaurer la biodiversité des prairies naturelles pour le plaisir de tous, les papillons comme les visiteurs ! »

Antenne Charente, CREN Poitou-Charentes

- Nombre d'Obs sur site : 12
- Appareil photo : Nikon D300s
- Focale : 35 mm
- Orientation : Sud-Ouest

Cet observatoire traite du rôle du Conservatoire, gestionnaire d'espaces naturels, visant l'adéquation entre le document de gestion du site et le terrain.

Plus précisément, le suivi photographique de cette parcelle permet de confronter l'état initial d'une prairie avec sa résultante après travaux.

Ces derniers ont consisté à réaliser une fauche mécanique avec exportation des produits de coupe pour favoriser les espèces locales adaptées à ces conditions spécifiques (sol, climat, lumière...).

L'étude des peuplements végétaux imposait un rythme strict de reconduction pour permettre la comparaison.

Si la diversité du fleurissement est un résultat positif, il convient de croiser cette donnée avec les autres résultats naturalistes tels qu'issus des inventaires biologiques (papillons etc.).

La diversité paysagère est naturellement liée à la diversité des habitats et des espèces.

printemps été automne hiver
mai 2007

printemps été automne hiver
mai 2009

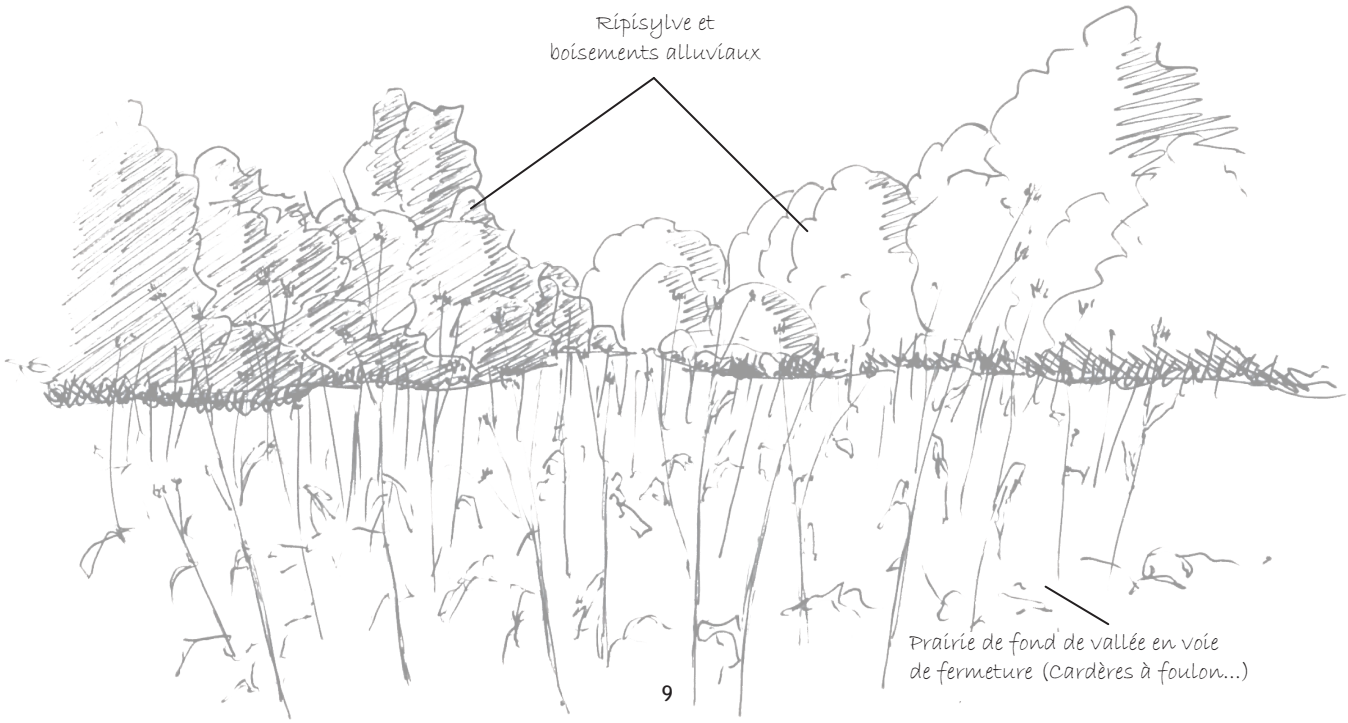

Ces « petits riens » qui font le paysage

Les prairies de Vouharte

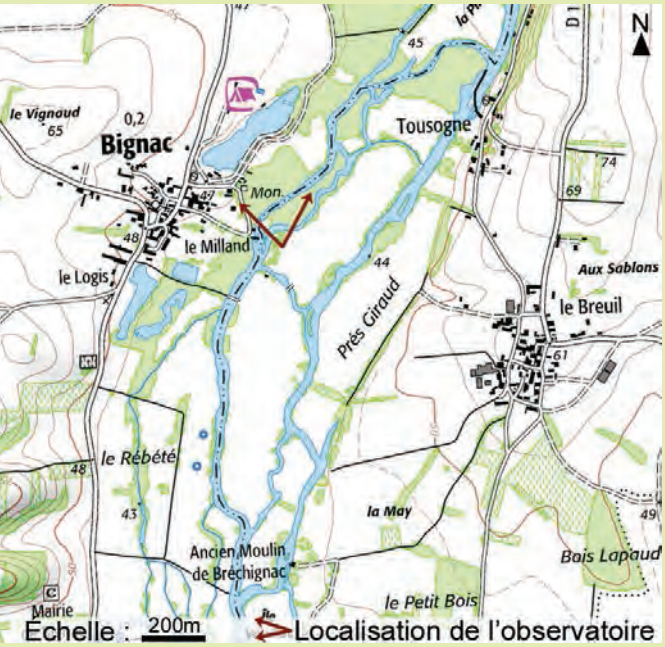

Source : CREN Poitou-Charentes, Scan 25 (IGN)

Vouharte s'inscrit dans l'entité paysagère du « val d'Angoumois », selon l'Inventaire des paysages du Poitou-Charentes.
Ce grand ensemble paysager se structure autour de la vallée principale de La Charente et de ses vallées secondaires. Le site des « Prairies de Vouharte » est au cœur d'un secteur de vallée à fond plat où le fleuve décrit de larges méandres serpentant entre coteaux calcaires et terrasses alluviales intermédiaires.

Contexte de l'intervention du CREN

Îles diversifiées (boisement alluvial, prairie de fauche, pâturage, mare, haie, bosquet, gué, arbre isolé, etc.)

Objectif(s) de la vue / problématique

Suivi paysager d'une dépression connectée de façon temporaire à la Charente et de la rive voisine essentiellement vouée à la populiculture.

« Les prairies de Vouharte s'implantent dans la partie du lit majeur de la Charente délimitée par deux de ses bras principaux. Cette succession de grandes îles offre de vastes étendues de prairies fauchées ou pâturées en saison estivale. Quelques lieux plus confinés en bord de fossés ou en ripisylve permettent des approches plus intimes. La gestion agricole donne l'impression d'un paysage figé dans le temps d'une année sur l'autre, mais les floraisons printanières ou les inondations hivernales nous rappellent les mouvements saisonniers que connaît le site. »

Antenne Charente, CREN Poitou-Charentes

- Nombre d'Obs sur site : 10
- Appareil photo : Nikon D300s
- Focale : 17 mm
- Orientation : Nord-Ouest

Stratégiquement implanté pour révéler la diversité paysagère et le potentiel écologique du site, cet observatoire renseigne sur l'intérêt de ces petites dépressions qui ponctuent le lit en tresses de cette portion de la Charente.

Tantôt mares, tantôt bras mort ou secondaire du fleuve, ces masses d'eau offrent une diversité d'habitats naturels et d'ambiances paysagères de grande qualité.

La faune et la flore qui les accompagnent en témoignent aussi sûrement qu'elles procurent de précieux indices sur le régime hydrique de ces petits événements paysagers (durée d'inondabilité, eau courante ou stagnante, profondeur d'eau ...).

Les épisodes de crues et de sécheresse nous rappellent régulièrement la nécessité de maintenir, voire de restaurer ces zones humides pour leur diversité, complémentarité et fonction écologique et paysagère.

printemps | été | automne | hiver
juil. 2010

printemps | été | automne | hiver
déc. 2011

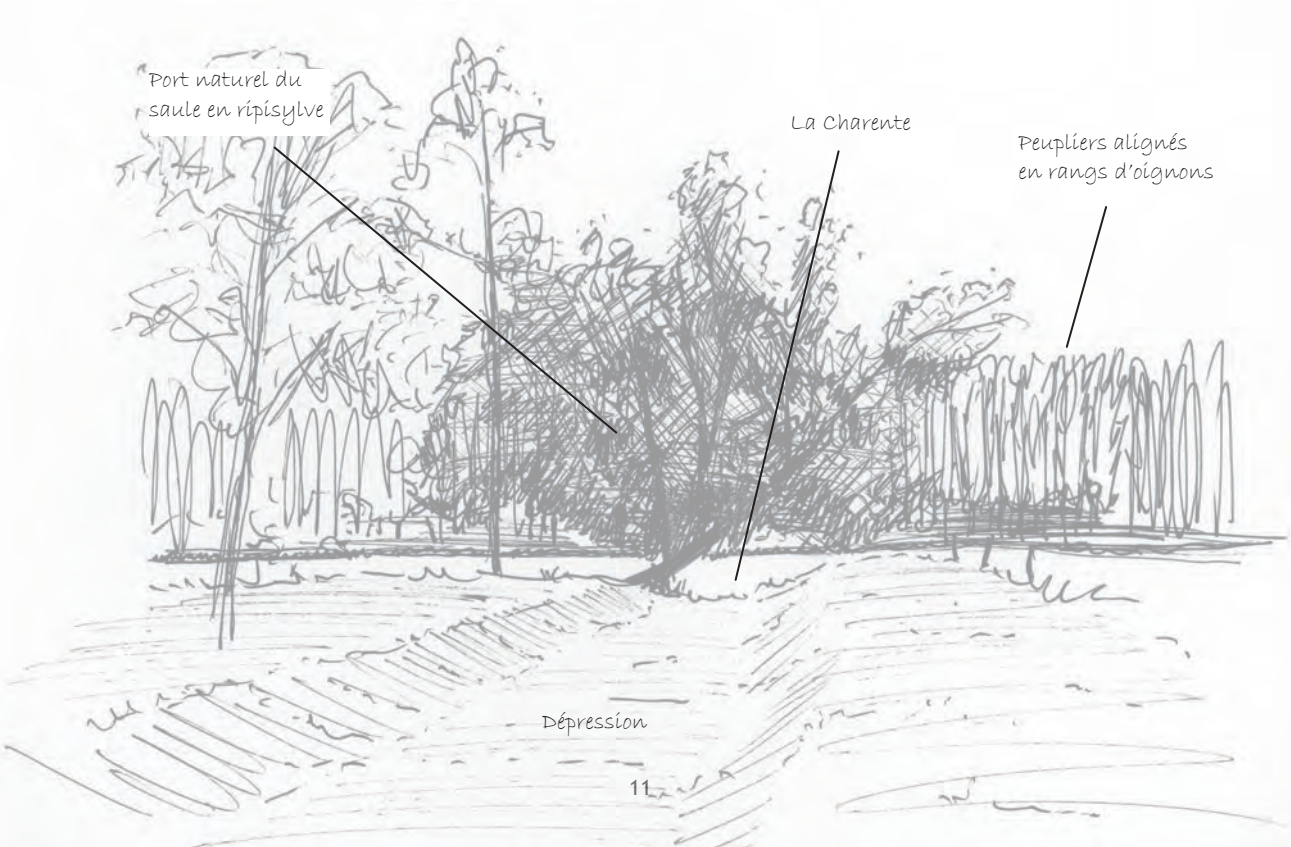

Agriculture et paysages

Les coteaux et carrières d'Ensoulesse

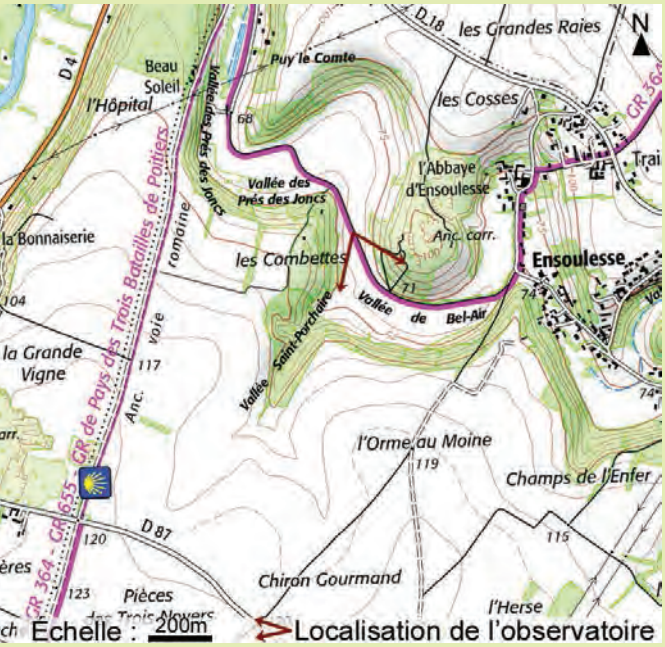

Source : CREN Poitou-Charentes, Scan 25 (IGN)

Les vallées sèches d'Ensoulesse se situent au carrefour de trois entités paysagères d'après l'Inventaire des paysages de Poitou-Charentes : l'entité urbaine de Poitiers, la vallée du Clain et les terres de brandes.

Bordant les vallées sèches à l'ouest, la vallée du Clain est étroitement associée à la structure urbaine de Poitiers. Les terres de brandes offrent un relief peu marqué où l'eau est peu présente. Les cultures et les prés se partagent le sol sans véritablement lui conférer une identité propre.

Contexte de l'intervention du CREN

Réseau de vallées sèches au caractère paysager remarquable de l'agglomération de Poitiers.

Objectif(s) de la vue / problématique

Suivi paysager de la vallée sèche depuis le chemin central.

« Sur les plateaux d'Ensoulesse se trouvent de vastes étendues de céréales ou de colza ; quant à la vallée, elle marque le paysage par son relief en creux. La diversité d'occupation des sols par des coteaux boisés et versants de pelouses sèches contrastent avec les parcelles cultivées des fonds de vallées. Le cheminement, ponctué d'arbres isolés, offre une grande palette de perceptions et permet une découverte privilégiée de micro-paysages vivement appréciée par les usagers, et qui tranche avec la « physionomie » des périphéries urbaines pictaviennes. »

Antenne Paysage, CREN Poitou-Charentes

- Nombre d'Obs sur site : 10
- Appareil photo : Nikon D300s
- Focale : 35 mm
- Orientation : Sud

Lié à la pression urbaine de l'agglomération de Poitiers, cet observatoire joue un rôle prospectif. Quel avenir pour ces vallées sèches?

Constituant un enjeu commun à la fois de continuité écologique et paysager (réseau de vallons secs, corridors biologiques privilégiés pour certaines espèces, haies, arbres isolés, prairies et pelouses sèches, cadre de vie, etc.), ces espaces sont pourtant soumis à de rapides mutations.

La série témoigne d'une occupation du sol stable, hormis la mise en culture d'une prairie. En outre, révélateur d'un phénomène à plus grande échelle, les pratiques culturales tendent à se standardiser vers la monoculture, signe d'une érosion de la biodiversité localement.

printemps été automne hiver
mai 2007

printemps été automne hiver
nov. 2011

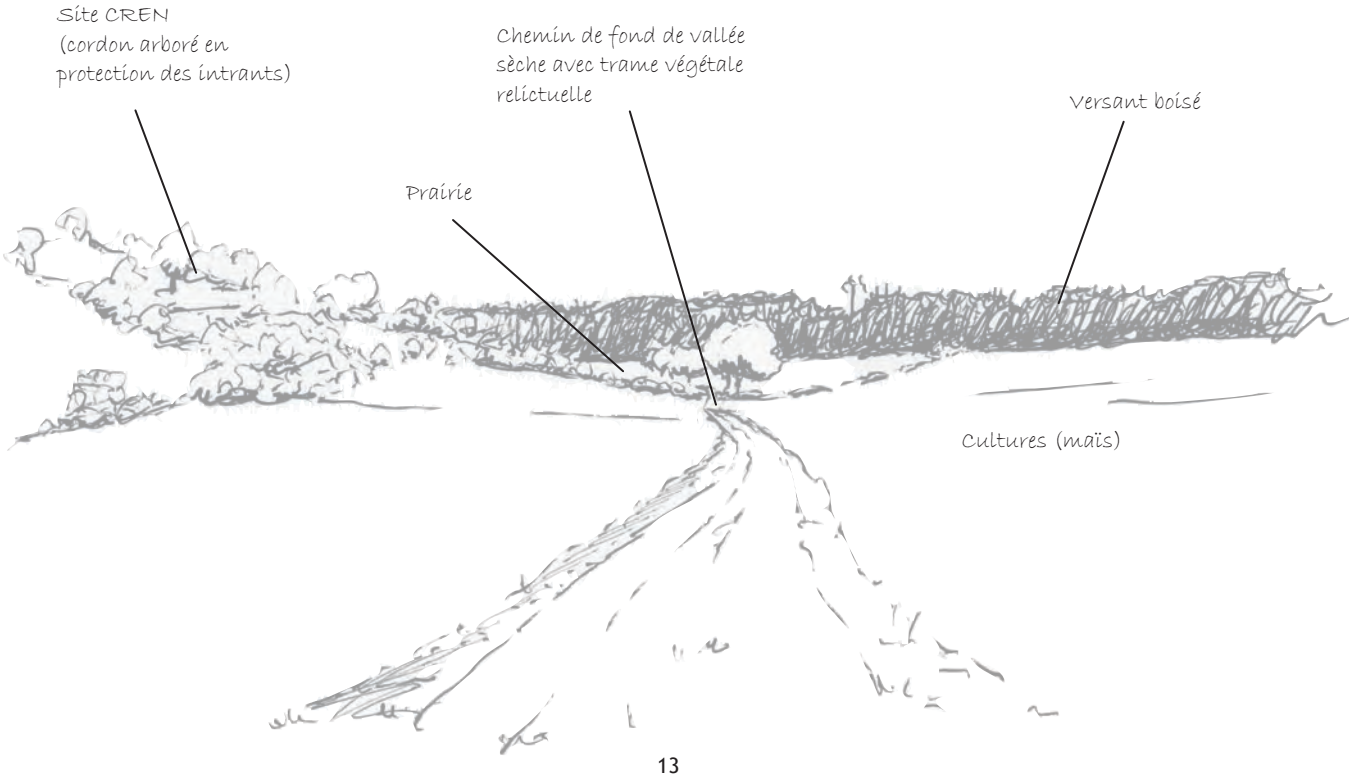

Préservation du patrimoine paysager

La vallée des Eaux Claires

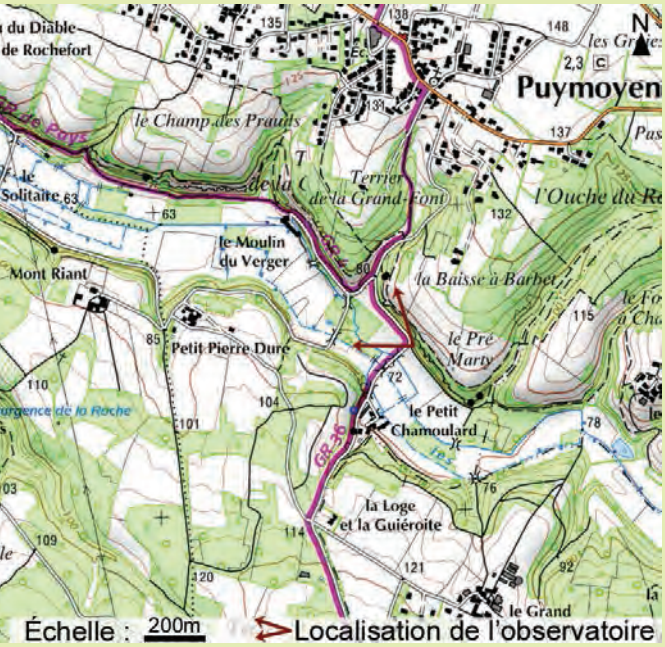

Source : CREN Poitou-Charentes, Scan 25 (IGN)

Au regard de l'Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes, la vallée fait partie des « côtes de l'Angoumois », avec son paysage typique composé de falaises abruptes, et de la complémentarité de coteaux secs et de fonds de vallées humides. Cette entité paysagère est presque imbriquée dans l'entité n° 804, « Angoulême ». Cette proximité avec l'agglomération est aussi une particularité du site.

Contexte de l'intervention du CREN

Une vallée reconnue sur le plan national pour son patrimoine paysager remarquable.

Objectif(s) de la vue / problématique

Suivi paysager des différentes composantes de la vallée.

« Sur les hauts de falaises s'étend une variété de pelouses sèches faisant du site des Eaux Claires un lieu d'importance européenne pour son patrimoine naturel. Les roches calcaires surplombant la verdoyante vallée donnent à ce lieu un charme indéniable. L'intérêt pittoresque de ce paysage remarquable est reconnu depuis 1941 par le classement au titre des sites (Loi de 1930). L'entretien et le dégagement pondéré d'arbres et d'arbustes en pieds de falaises restituent à celles-ci leur aspect monumental. »

Séverine Verdier, Inspectrice des sites
DREAL Poitou-Charentes

- Nombre d'Obs sur site : 12
- Appareil photo : Nikon D300s
- Focale : 17 mm
- Orientation : Nord-Ouest

S'appuyant sur l'existence d'une photographie réalisée en 2000, lors d'une visite de site, l'outil observatoire permet ici d'appréhender les qualités paysagères de la vallée, à l'origine de la protection en site classé.

Ce procédé peut s'appliquer à la reconduction d'anciennes photographies ou cartes postales, permettant d'obtenir un pas de temps conséquent, capable de témoigner de la stabilité ou non d'un paysage.

Ici, les 12 ans d'écart révèlent la relative stabilité des qualités paysagères du site classé.

À noter également, la déprise de l'élevage sur les parcelles hydromorphes qui se lit à travers la suppression des clôtures.

À gauche, l'éclaircissement de la peupleraie redonne un rapport d'échelle paysagèrement plus acceptable entre le fond de vallée et les falaises calcaires. En effet, leur naturelle monumentalité est d'ailleurs à l'origine du classement du site.

printemps été automne **hiver**

mars 2000

printemps été automne hiver

avril 2012

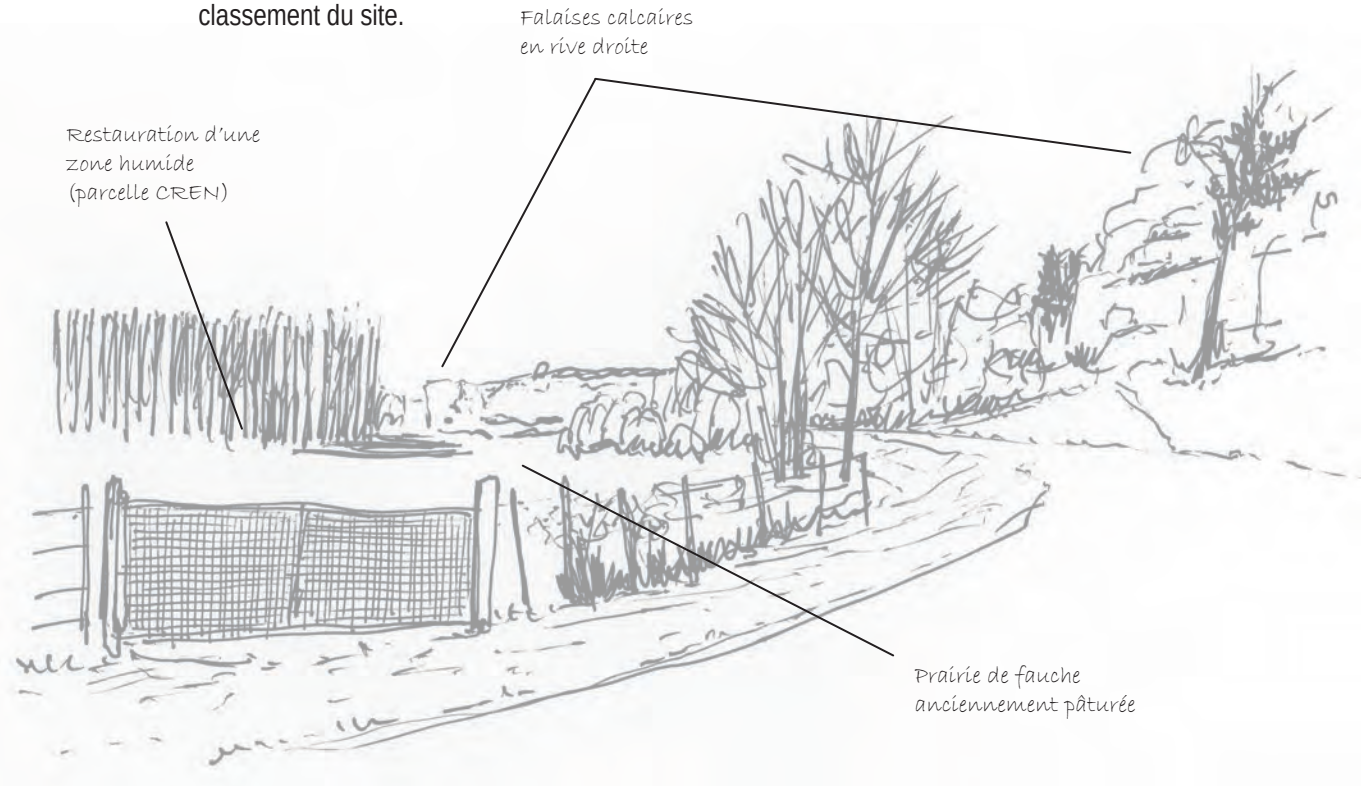

Nécessité d'intégration des infrastructures de transport dans les paysages

Les Meulières de Claix et la LGV-SEA

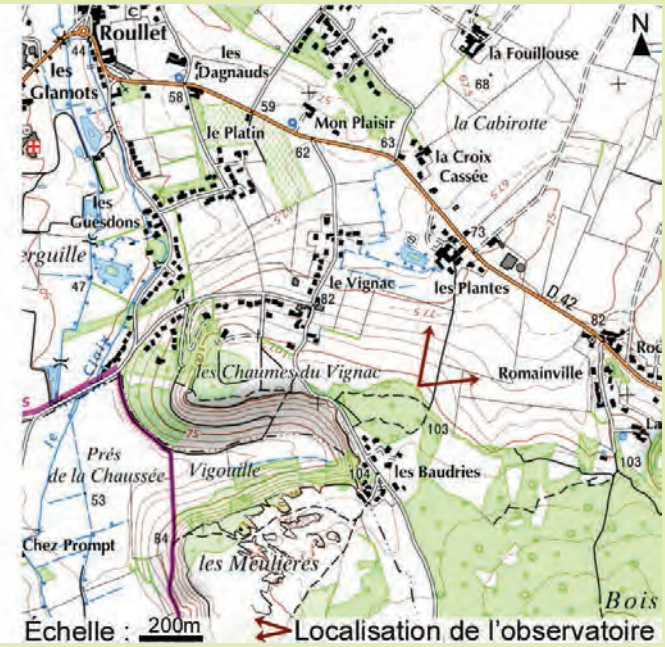

Source : CREN Poitou-Charentes, Scan 25 (IGN)

Ce secteur appartient à l'entité paysagère des Côtes de l'Angoumois d'après l'Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes.

De vastes plateaux se partagent entre boisements et cultures céréalières sur des sols fortement caillouteux (ou « groies »).

Paradoxalement, on retient surtout du secteur les paysages de ses vallées à travers le caractère pittoresque de leurs falaises et rivières.

Contexte de l'intervention du CREN

Mise en place des mesures compensatoires de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (Secteur de prospection foncière).

Objectif(s) de la vue / problématique

Suivi paysager de l'évolution paysagère du secteur en prévision de travaux « lourds » de terrassement.

« Dès les premiers tracés de la LGV SEA, nous avons vu que celle-ci borderait de près le site des Meulières de Claix. En allant sur le terrain munis de cartes IGN au 1/25000e et de plans-projets, on a pu constater l'absence de co-visibilité entre ce site et la ligne. Comme il est essentiel d'estimer dans le temps l'impact de la ligne aux abords du site, nous avons établi un point d'observation orienté nord-est depuis le plateau du Vignac en direction du tronçon LGV. »

Antenne Charente, CREN Poitou-Charentes

- Nombre d'Obs sur site : 5
- Appareil photo : Nikon D300s
- Focale : 17 mm
- Orientation : Nord-Est

Ici, l'anticipation de l'impact d'une infrastructure linéaire en paysage ouvert a motivé la mise en place d'un observatoire, implanté à proximité immédiate du site des Meulières de Claix.

Une première vue de reconduction photographique effectuée en phase travaux fait clairement apparaître un remblai imposant. A ce stade, les aménagements paysagers visant à intégrer la ligne restent à faire ; leur efficacité pourra être appréciée par les reconductions photographiques ultérieures.

Il est en effet probable que des plantations, judicieusement disposées en pied de remblai, atténuent fortement l'effet de masse provoqué par cet apport de matériaux, autant volumineux que soudain, dans un espace très ouvert.

Enfin, la présence de pavillons d'habitation à l'ouest du passage de la ligne met en exergue l'impact potentiel de l'infrastructure ferroviaire en matière de cadre de vie, un enjeu fort de nos paysages.

printemps été automne hiver
mai 2010

printemps été automn hiver
fév. 2013

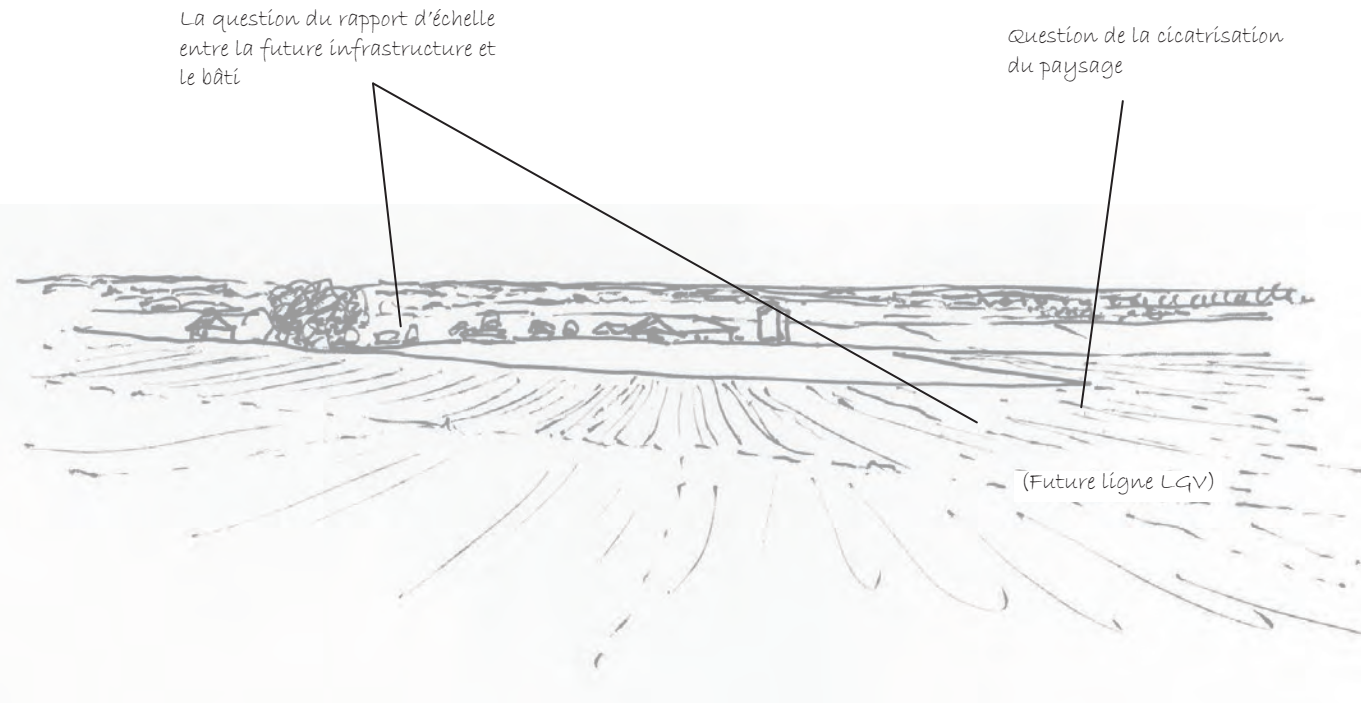

Sauvegarde de la biodiversité et évolution des paysages

Les vallées sèches d'Availles-Thouarsais

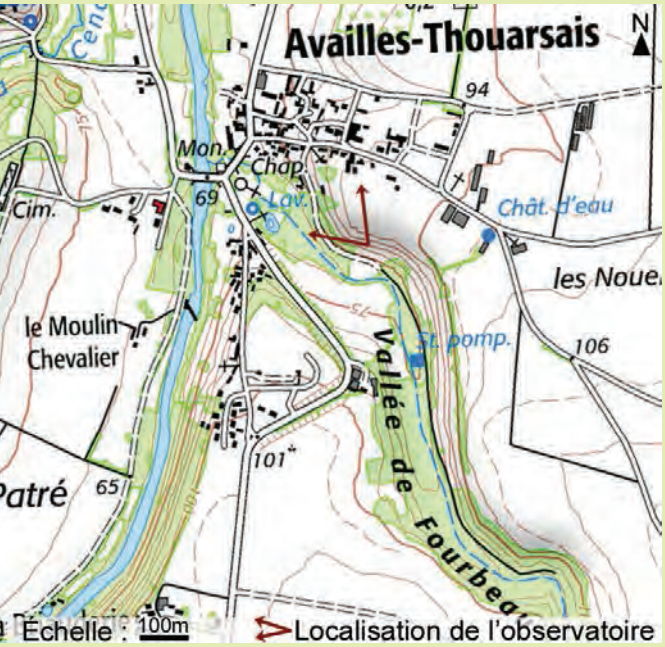

Source : CREN Poitou-Charentes, Scan 25 (IGN)

Entaillant le vaste plateau agricole du Thouarsais, la vallée sèche du Fourbeau apparaît comme un événement paysager de qualité. Relativement préservée, elle étonne par son relief plus ou moins prononcé, sa taille humaine et son aspect en partie sauvage et naturel.

Pénétrer au cœur de cette vallée est un dépaysement total, tant l'impression d'isolement est forte. Elle se caractérise par une grande diversité d'occupation du sol, la présence de jardins potagers et de Noyers, qui constituent par ailleurs un motif paysager fort, et par une fréquentation importante des riverains.

Contexte de l'intervention du CREN

Réseau de vallées sèches alimentant la vallée du Thouet dans un contexte de plateau agricole largement orienté vers l'agriculture conventionnelle.

Objectif(s) de la vue / problématique

Suivi paysager et phytosociologique d'un secteur d'affleurement rocheux avec anticipation des travaux de gestion.

« Sur le coteau calcaire du Fourbeau, on n'aperçoit que peu d'arbres car les sols trop minces ne facilitent pas leur enracinement. Toutefois, quelques chênes et noyers rabougris ponctuent les hauts de pentes. Là où les sols sont superficiels et où le rocher affleure, on trouve un cortège d'espèces dites xérophiles. Adaptées à ces milieux secs, ces espèces ne pourraient se maintenir à l'ombre des arbres, ce qui conduit, de ce fait, à leur abattage. La restauration écologique n'est pas toujours synonyme de « plus-value » paysagère et le gestionnaire est amené à faire des choix en fonction d'objectifs hiérarchisés. »

Antenne Deux-Sèvres, CREN Poitou-Charentes

- Nombre d'Obs sur site : 15
- Appareil photo : Nikon D300s
- Focale : 28 mm
- Orientation : Nord-Ouest

Cet observatoire cadre sur un secteur de coteau particulièrement remarquable pour la faune et la flore qu'il abrite.

Il s'agit, à travers le suivi photographique, de rendre compte des effets immédiats d'une action de gestion et d'en suivre l'évolution à moyen et long termes.

En effet, ce type d'observatoire est très développé au CREN car il conforte le rôle du gestionnaire à mettre en adéquation le document de gestion du site et les données in situ.

Ainsi, la série présente la résultante de travaux de restauration écologique sur ce secteur où l'ombre d'un chêne réduisait considérablement le potentiel d'expression d'espèces d'affinités méditerranéennes.

Si le résultat après abattage et arrache manuel est très satisfaisant, le Conservatoire s'intéresse à présent à la dynamique de recolonisation par la végétation afin d'adapter la fréquence de ses interventions, appuyée par les diagnostics écologiques en parallèle.

printemps été automne hiver
mai 2008

printemps été automn hiver
fév. 2012

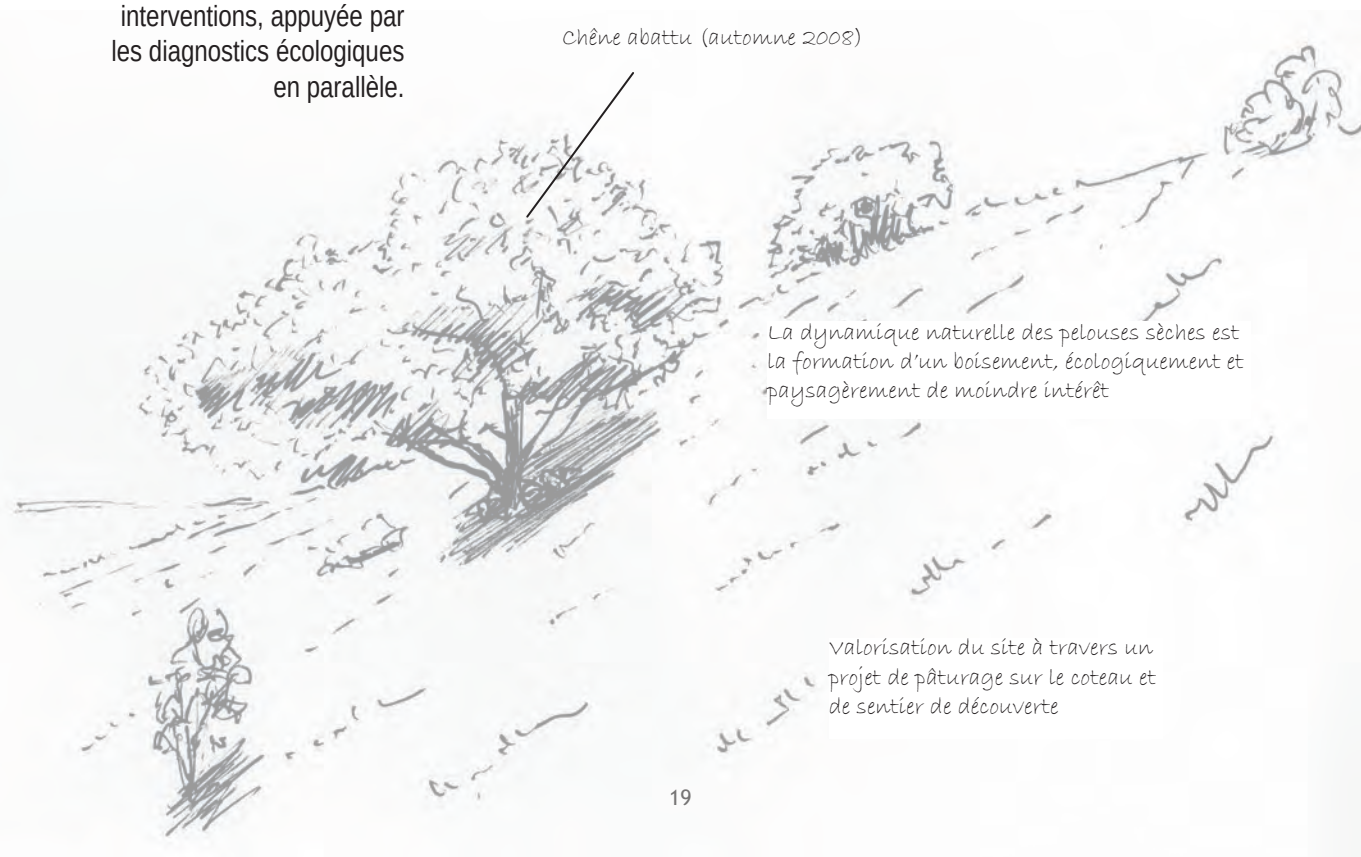

Amélioration du cadre de vie à travers le projet de territoire

La commune de Montravers

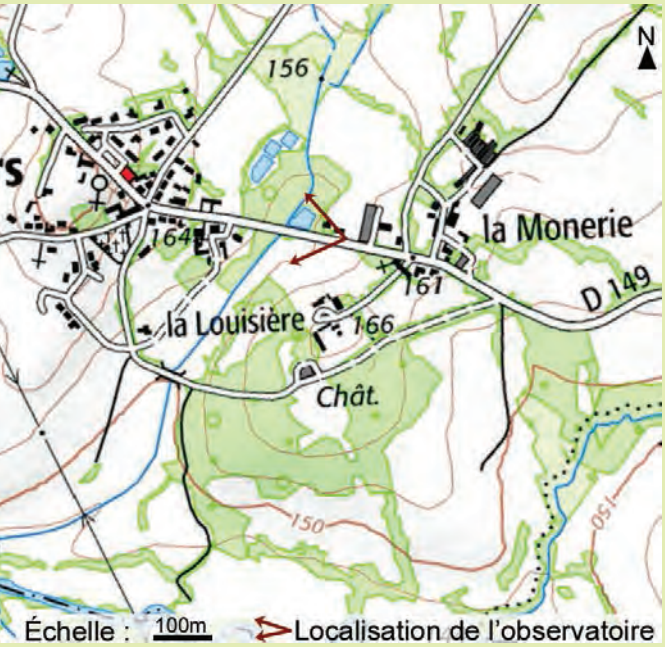

Source : CREN Poitou-Charentes, Scan 25 (IGN)

Montravers se situe dans l'entité paysagère du Bocage Bressuirais d'après l'Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes. Cette entité constitue l'un des grands blocs bocagers de la région et se caractérise principalement par de nombreuses sources et vallons frais, un maillage de haies plus ou moins dense cloisonnant les espaces agraires et un habitat dispersé. La haie est le principal élément structurant l'espace.
Assise en bordure de la Sèvre nantaise sur les contreforts du Massif Armoricain, la commune de Montravers présente effectivement un paysage à dominante bocagère.

Contexte de l'intervention du CREN

Assistance technique auprès de la commune de Montravers pour la mise en place de l'outil "observatoire photographique du paysage."

Objectif(s) de la vue / problématique

Suivi paysager de l'entrée de bourg à l'Ouest, révélatrice des efforts portés pour la reconquête paysagère sur l'ensemble du territoire communal (plantations de haies bocagères...).

« Des efforts d'aménagement et de reconquête paysagère sont conduits par la commune et ses habitants depuis de nombreuses années avec, notamment, la plantation de haies dans les espaces ruraux.

Anticipant les évolutions du paysage communal, la municipalité a souhaité se doter d'observatoires photographiques. De manière allégée par rapport au protocole et néanmoins rigoureuse, elle assure les reconductions photographiques depuis 2009. »

Antenne Paysage, CREN Poitou-Charentes

- Nombre d'Obs sur site : 12
- Appareil photo : Nikon D300s
- Focale : 28 mm
- Orientation : Ouest

Cet observatoire s'intéresse à l'évolution du bourg. Le point d'observation a été positionné dans la perspective d'un aménagement.

La série permet d'appréhender les effets de l'aménagement sur le paysage. Outre la volonté de sécuriser et de faciliter les cheminements doux entre le hameau et le bourg, cet aménagement ré-ouvre la perspective sur le cœur de bourg.

L'intelligence du projet est sans doute d'avoir conservé la haie bocagère en rive gauche (élément identitaire), intégré l'effacement du réseau électrique aérien et hiérarchisé les circulations tout en ménageant des linéaires plantés, capables d'assurer une transition entre rives (agricoles à gauche et habitées à droite).

Cet aménagement reflète un haut niveau de réponse aux besoins identifiés par la commune : sécurité, cadre de vie, déplacements, identité rurale bocagère, transition espace agricole/hameau/bourg et coût optimisé de l'opération et cohérence d'intervention à l'échelle du territoire.

printemps été automne **hiver**

déc. 2008

printemps été automne **hiver**

jan. 2014

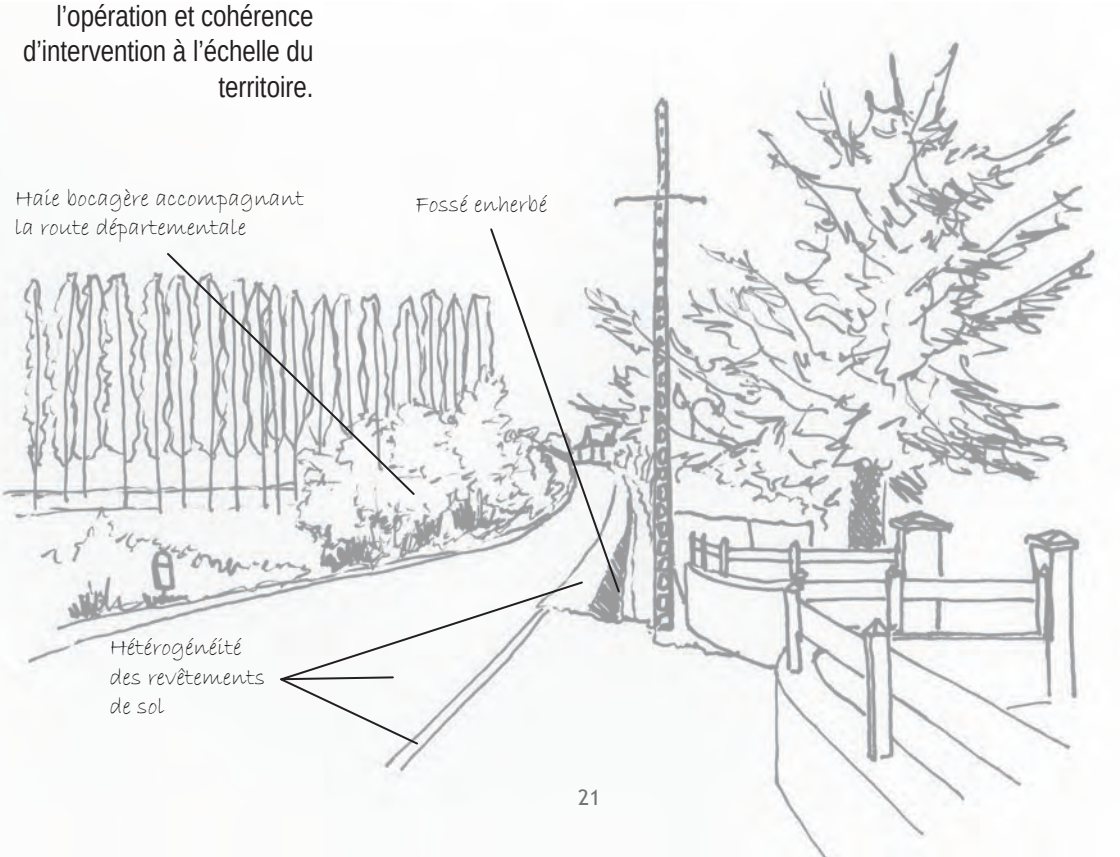

Méthode des OPP

Motivation collective

À l'instar du volet paysager d'un permis de construire et à une toute autre échelle, les observatoires photographiques du paysage accompagnent utilement un projet de territoire. Cet outil fédère les acteurs locaux au sein d'un même territoire dans l'objectif d'en assurer un suivi responsable et partagé à court, moyen et long termes.

Les motivations ne manquent pas : projet de développement urbain (lotissement, zone d'activité, équipement...), projet d'infrastructure (ferroviaire, autoroutière), projet participatif (écoles, association spécialisée), projet de mise en valeur (cadre de vie, terroir, tourisme, mémoire collective, patrimoine environnemental).

La mise en place d'observatoires photographiques est conditionnée par un protocole rigoureux et l'affectation de moyens durables pour exploiter et valoriser l'outil.

Chronologie

La première étape, dite de « pré-implantation » nécessite qu'un groupe de travail dédié au projet, identifie et retienne les thèmes à traiter (ex : agriculture, développement urbain, espaces naturels...) et pré-repère les points de vue adaptés aux objectifs de suivi photographique (ex : versant opposé à un coteau en cours d'urbanisation). Ensuite, chacun prend des photos du territoire en intitulant les prises de vues, en indiquant son(ses) objectif(s) (veille sur l'évolution paysagère d'un secteur, suivi d'un aménagement) et son emplacement approximatif. Enfin, le collectif établit une sélection des vues jugées pertinentes.

La deuxième étape, appelée « implantation » est la mise en place effective d'observatoires. Elle consiste à réaliser, à un moment précis, l'ensemble des photographies qui témoigneront de l'état « initial » du paysage.

La « reconduction », troisième étape, consiste à reprendre ces clichés dans les mêmes conditions et à identifier les éventuelles modifications paysagères. Le calendrier des reconductions tient généralement compte des saisons, des changements probables du paysage et des attentes collectives (ex : alimenter la réflexion pour l'établissement d'un document d'urbanisme...). Dès la première reconduction, nous obtenons des séries photographiques : ensemble de clichés d'un même point de vue pris dans des conditions identiques à différents moments. L'intérêt de l'outil se révèle croissant au fil des années car l'écriture paysagère s'inscrit dans la durée.

Après plusieurs reconductions, la confrontation des clichés atteste de la vitesse, de l'ampleur et des causes du changement ou, au contraire, du maintien des paysages. Il s'agit, en ce sens, d'un outil d'évaluation du projet de territoire.

Technicité

Le choix des points d'implantation s'appuie sur des emplacements accessibles, pérennes (hors emprise de travaux...), sur le domaine public et avec des conditions d'exposition favorables. Suite à son expérience de l'outil, le CREN conseille de prévoir une journée entière et de programmer un itinéraire photographique (parcours reliant les observatoires de manière ordonnée) jalonné par 8 à 12 points de vue. Cela facilite à la fois l'implantation et les reconductions, in situ.

À minima, les interventions doivent être réalisées par un binôme volontaire, stable et idéalement sensibilisé au paysage. En outre, l'usage d'un appareil reflex numérique est recommandé, ainsi qu'un trépied adapté.

Sur site, la collecte des paramètres de prise de vue est essentielle pour permettre la reconduction des vues. Il s'agit en priorité de consigner les informations suivantes : date, lieu, heures, nom des observateurs, nom, numéro et objectif de l'observatoire, focale et repères de cadrage. Établir une « fiche type » prête à remplir, évite les oublis et fait gagner du temps aux opérateurs.

En savoir plus : www.cren-poitou-charentes.org/-Observatoires-photographiques-.html

Conclusion

Faire découvrir le patrimoine naturel et la richesse des paysages régionaux est l'une des actions fondamentales du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels.
Les reconductions photographiques jalonnent l'histoire des sites. Elles permettent d'en apprécier les évolutions, les singularités à travers le temps. Chaque action de gestion produit des effets sur le milieu naturel et plus largement sur le paysage. Bien sûr, de nombreux outils et protocoles scientifiques permettent de les prévoir, de les mesurer ou de les analyser. En se succédant et se multipliant, les reconductions photographiques ont quant à elles cette capacité d'alimenter, voire de construire de manière autonome une forme de récit, perceptible et appropriable par tout un chacun.
Qui œuvre à l'aménagement du territoire ou à la préservation de l'environnement le sait : découvrir des cartes ou des photographies anciennes sur un site est non seulement une clé pour la compréhension de son fonctionnement mais génère aussi une certaine émotion. Ne privons pas les générations futures ni d'un tel enseignement, ni d'un tel plaisir…

Serge Morin,
Président du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels
de Poitou-Charentes.

Le livret « Observatoires photographiques du paysage en Poitou-Charentes » est une publication du CREN Poitou-Charentes

Directrice de la publication
Patricia Busserolle, Directrice au CREN Poitou-Charentes
Rédacteur en chef
Jean-Philippe Minier, Responsable de l'antenne Paysage au CREN Poitou-Charentes
Conception graphique et mise en page
CREN Poitou-Charentes
crédit photographique © CREN Poitou-Charentes
crédit cartographique © IGN scan 25

Cet ouvrage est réalisé en collaboration et avec le soutien de la Région Poitou-Charentes et les services de l'État

Éditions CREN Poitou-Charentes
44, boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
contact@cren-poitou-charentes.org
www.cren-poitou-charentes.org

Achevé d'imprimer à Poitiers sur les presses de l'imprimerie Scriptor en date du 12/10/2014
tirage à 2 000 exemplaires

© 2014 - Éditions CREN Poitou-Charentes
ISBN 978-2-7466-7549-0
Dépôt légal : deuxième semestre 2014

Connaître Protéger Gérer Valoriser

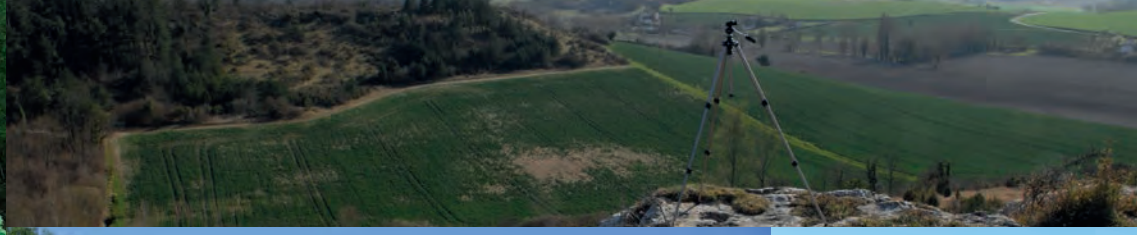

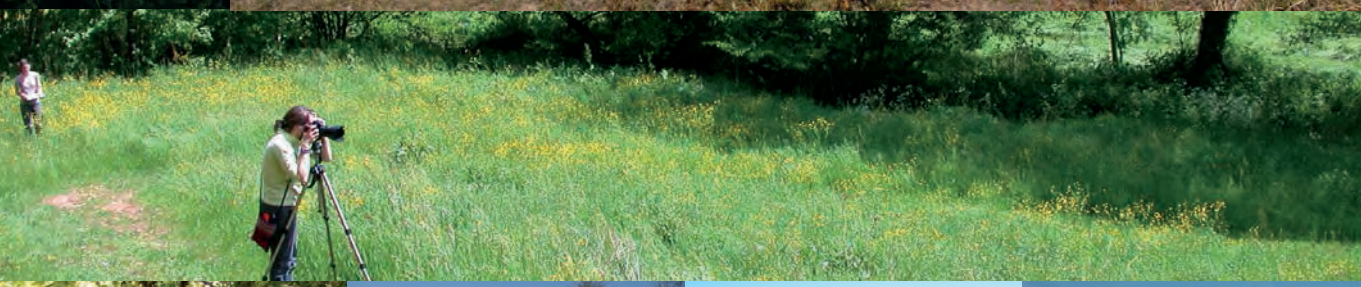

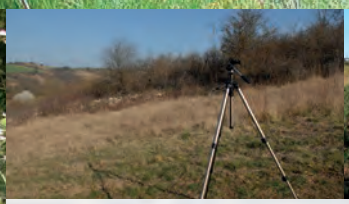

ISBN 978-2-7466-7549-0